

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COTE-D'OR Session du Lundi 25 Novembre 2024

Vœu appelant à un soutien à nos agriculteurs

L'Union européenne et les pays du MERCOSUR finalisent un accord d'association économique, un texte qui met en péril l'agriculture française et intensifie une crise déjà alarmante pour les agriculteurs.

Nous jugeons inacceptables les quotas d'importation annuels à droit de douane nuls ou réduits de produits agricoles (viande bovine, viande de volaille, sucre, maïs et éthanol...) souvent traités avec des substances actives et des médicaments vétérinaires, interdits à juste titre depuis de nombreuses années en France et en Europe.

La santé des consommateurs et les territoires ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel du commerce international. Les agriculteurs vivent une crise multidimensionnelle qui appelle des mesures d'urgence. Il ne faut pas imposer toujours plus de normes au nom de l'environnement et ne pas les appliquer aux produits importés.

Les fermes familiales françaises ne seront jamais compétitives face à l'agro-industrie exportatrice sud-américaine et il ne serait en aucun cas souhaitable d'aligner notre modèle agricole sur d'autres qui méprisent les enjeux sanitaires et environnementaux.

Nous déclarons ainsi que l'application d'un tel accord, contraire à tous nos objectifs en matière de souveraineté alimentaire et de développement durable, aggraverait considérablement les difficultés déjà rencontrées pour les agriculteurs français, alors qu'ils doivent relever un défi immense : celui de préserver notre capacité de production quand la moitié d'entre eux partiront à la retraite dans les toutes prochaines années. La profession agricole revendique vouloir vivre dignement de son travail et attend des réponses immédiates des pouvoirs publics pour préparer l'avenir.

Les prix, les normes, les contraintes réglementaires ont été le ferment de la crise, mais derrière se cache une crise existentielle. L'agriculture française doit être dotée d'une version durable pour tenir compte des enjeux sanitaires et environnement.

Comme depuis 2018, les conseillers départementaux, unanimement, rappellent leur attachement au modèle agricole français, clé de voûte de notre souveraineté alimentaire et demande à l'Union européenne :

- D'empêcher la conclusion de l'accord,
- De refuser fermement toute manœuvre de la Commission européenne visant à scinder l'accord en 2 pour soumettre son volet commercial à un vote à la majorité qualifiée des États membres. La France doit conserver son droit de veto pour bloquer cet accord dans le cas où il serait conclu contre son avis.